

Charles BONGENDRE, maire de Saint Christophe du 20 février 1858 à juillet 1868

Charles Jacques Bongendre, était né le 14 octobre 1814, à Saint Christophe, son père, Louis Bongendre (1776-1827), y était propriétaire et sa mère s'appelait Marie Cuisnier, née en 1779.

31^e. Naissance

Charles-Jacques Bongendre

Aujourd'hui quatorzième jour du mois de Mai l'an mil huit cent quarante sept, à l'heure de midi, Pardevant nous Maire de la Commune de Saint Christophe, Canton de Neuvy, arrondissement de Tours, Département d'Indre et Loire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil, soussigné.

Est comparu Monsieur Louis Bongendre propriétaire âgé de trente huit ans, domicilié de cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né de ce mariage entre le dit Louis Bongendre chef lieu de cette Commune, d'une part, et de Dame Marie Cuisnier sa légitime épouse, d'autre part, lequel il a déclaré vouloir donner le prénom de Charles-Jacques.

En l'état de présentation et de déclaration faite en présence de deux témoins François Gonty propriétaire âgé de quarante quatre ans cousin de l'enfant et François Féraudou Boulanger âgé de vingt et un ans tous deux domiciliés de cette Commune, Gombin qui et le dit Louis Bongendre père de l'enfant ont signé avec nous après lecture.

Féraudou Gonty Bongendre Cuisnier

Acte de naissance de Charles Jacques Bongendre.


Nous n'avons rien trouvé sur Charles Bongendre avant son mariage en 1847.

2^e Mariage
de M. Charles
Jacques Bongendre
avec
Dlle Clotilde
Marie Bodin
Le 1^{er} mai

Aujourd'hui premier jour du mois de Mai, l'an mil huit cent quarante sept, sur les dix heures du soir, Pardevant nous Maire de la Commune de Saint Christophe, Canton de Neuvy, arrondissement de Tours, Département d'Indre et Loire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil, soussigné.

Sont comparus à la Mairie, pour contracter mariage, messieurs Charles-Jacques Bongendre, propriétaire, âgé de trente deux ans, et Clotilde Marie Bodin, veuve, née en cette Commune, le quatorze d'octobre mil huit cent quarante, comme il est constaté par son acte de naissance inscrit le même jour, sur les registres de l'état civil, et y domiciliée, fille majeure de feu monsieur de Les Bongendres marchand, décédé en cette Commune, le vingt quatre mai, mil huit cent vingt sept, ainsi qu'il est constaté par son acte de décès, inscrit le même jour, sur les registres de l'état civil, et de feu madame Marie Cuisnier, décédée en cette même Commune, le trente juillet, mil huit cent trente cinq, comme il est constaté par son acte de décès, inscrit le même jour,

Duys G.C.



Sur les registres de l'Etat Civil, ses père et mère, ses aïeux paternels et maternels étant également décédés, ainsi qu'il est constaté dans les actes de décès sus datés, et encore par le serment qu'en ont fait les parties et témoins, conformément à la loi, d'une part.

M^{lle} Demoiselle Clotilde Marie Bodin sans profession, âgée de dix neuf ans habitant à la ville d'Orléans, d'ajastement du Loiret, le cinq août, mil huit cent vingt sept, comme il est constaté par son acte de naissance, d'été le jour même sus dit, l'adjoint de la dite ville, le six août, mil huit cent vingt sept, le juge par monsieur le président du Tribunal de première instance de la même ville d'Orléans, le vingt neuf mai mil huit cent trente, demeurant chez ses père et mère; fille mineure de Monsieur Aimé Bodin, propriétaire et de Dame Marie Claudine Coude, son épouse, demeurant en cette commune de Saint Christophe, ci-présente et consentant au dit mariage, ses père et mère, d'autre part.

Cet acte du 1^{er} mai 1847 nous apprend que Charles Bongendre a épousé Clotilde Marie Bodin née le 5 août 1827, à Orléans.

Nous retrouvons ce couple dans le recensement de 1851, habitant rue Saint Gilles.

Ils ont deux filles, Marie 3 ans et Émilie 1 an.

18	Bongendre	Charles	prop.	1				37
19	Bodin	Marie	sa femme				1	25
20	Bongendre	Marie	leur fille				1	3
21	Bongendre	Émilie	idem				1	1
22	Geogot	Émile	Domestique	1			1	20
23	Galpin	Henri	Élève	1				10

Lors du recensement précédent, en 1846, c'est la famille Bodin qui habite rue Saint Gilles.

15	Bodin	Aimé	prop.	1				31
16	Coude	Marie Claudine	sa femme				1	50
6	17	Bodin	Aimé Antoine	leur fils	1			17
18	Bodin	Adolphe Adrien	id.	1				16
19	Bodin	Clotilde Marie	leur fille				1	18
20	Fison	Anne	Coquette				1	38

Clotilde, la future épouse de Charles Bongendre, est présente.

Le recensement de 1856 nous apprend que le beau-père de Charles Bongendre, Aimé Bodin est maintenant veuf et vit avec ses enfants et petits enfants, rue Saint Gilles. Il était né le 29 mars 1795 à Tours et il décéda le 5 mars 1859 à Saint Christophe, il fut professeur de rhétorique, Officier d'Académie. Conseiller d'Arrondissement et Inspecteur Central des Ecoles. Charles et Clotilde ont eut une troisième fille prénommée, elle aussi, Clotilde.

	9	Bodin	Aimé	Prof ^{re}		1				18
	10	Bongendre	Charles	Prof ^{re} adjoint		1				12
1	11	Bodin ex Bongendre	Clotilde	sa femme				1		28
	12	Bongendre	Octavie	leur fille			1			8
	13	Bongendre	Emilie	leur fille			1			6
	14	Bongendre	Clotilde	leur fille			1			5
	15	Boulay	Charles	Maréchal		1				57

En 1861, nouvel enfant, Achille, né le 8 janvier 1859, à Saint Christophe.

	17	Bongendre	Charles	Proprié		1				149
	18	Bodin ex Bongendre	Clotilde	sa femme				1		35
1	19	Bongendre	Achille	leur fils		1				2
	20	Bongendre	Emilie	leur fille			1			11
	21	Bongendre	Clotilde	id			1			8
	22	Houdie	François	Domestique			1			60

En 1866, le recensement précise que la famille Bongendre habite St Gilles, donc le Clos du même nom, alors que dans les recensements précédents, il était simplement précisé rue Saint Gilles.

St Gilles.		1	Bongendre	Charles	prop ^{re} St. Marie St. Christophe		1			11
		2	Bodin ex Bongendre	Clotilde	sa femme			1		38
		3	Bongendre	Octavie	leur fille			1		18
		4	Bongendre	Emilie	"			1		16
		5	Bongendre	Achille	leur fils		1			7
		6	Apolline	"	Domestique			1		17

St-Gilles	2	2	2	Bodin Clotilde	propria			1	21	née à Orléans
			3	Bongendre Octavie	sa fille			1	24	née à St-Christ.
			4	Bongendre Emile	D.			1	22	née à St-Christ.
			5	Bongendre Clotilde	D.			1	19	née à St-Christ.
			6	Toupré Alphonse	Domestique				19	née à St-Christ.
			7	Fremont Anne	Domestique			1	21	née à St-Christ.

En 1872, Clotilde est veuve et vit toujours au Clos Saint Gilles avec ses trois filles. Son mari, Charles Bongendre était décédé le 23 mai 1869, à Saint Christophe, il n'avait que 54 ans.

N° 19
Décès de

L'an mil huit cent soixante-neuf le vingt et un
trois mai, à quatre heures du soir, devant nous
Pierre Lonchamp, Conseiller municipal de la Commune
de Saint-Christophe, canton de Neuvy-le-Roi, arrondisse-
ment de Tours, Département d'Indre-et-Loire, remplissant
par délégation la fonction de maire et d'adjoint au maire,
les fonctions de maire et d'officier de l'Etat civil de la dite
Commune, ont comparu dans notre maison commune,
Pierre Delas, âgé de quarante-trois ans, institué et
et d'une plus âgé de cinquante-cinq ans, journalier,
pour les deux domiciliés au chef-lieu de la dite Commune;
auxquels nous ont déclaré que Monsieur Charles Jacques
Bongendre, âgé de cinquante-quatre ans, propriétaire
et ancien maire de Saint-Christophe, époux de
Clotilde Marie Bodin, née dans notre Commune, fille
des défunts Louis Bongendre et Marie Guisnier, son
épouse, est décédé dans son domicile, à Saint-Gilles,
dans notre Commune, aujourd'hui à une heure de soir et
après nous être assurés de la réalité du fait, nous officier
de l'Etat civil en avons dressé le présent acte dont nous avons
donné lecture aux témoins, lequel l'un d'eux a signé avec
nous et l'autre témoin après déclaration en savoir signés, de ce
interpellé.

Delas

Voici son acte de décès très précis sur son domicile, Saint Gilles, et sa profession, propriétaire et ancien maire.

Charles Bongendre et son épouse Clotilde eurent quatre enfants :

Marie Clotilde Octavie née le 12 février 1848, à Saint Christophe et décédée le 17 janvier 1901, à Paris, mariée à Louis Ouin, professeur.

Emmélie Justine Aimée née le 11 novembre 1849, à Saint Christophe, décédée après 1930, receveuse des postes.

Clotilde Aimée Eugénie née le 31 juillet 1852 à Saint Christophe, décédée le 25 décembre 1920, à Amboise, mariée à Eugène Malrieu, fabricant de brides.

Achille Charles Justin Octave né le 8 janvier 1859, à Saint Christophe, il fut premier vicaire général de la cathédrale de Tours et il mourut à Tours le 30 juin 1930.

Charles Bongendre fut élu municipal de Saint Christophe et maire de 1858 à 1868.

En 1808, lors de l'organisation de la Garde Nationale, on trouve son père : Bongendre Cuisnier, lieutenant.

À compter du 2 pluviôse an IX (22 janvier 1801) le maire est chargé seul de l'administration de la commune et les conseillers ne sont consultés que lorsqu'il le juge utile. Le maire exerce ce pouvoir absolu jusqu'en 1867.

La Restauration instaure la nomination des maires et des conseillers municipaux. Après 1831, les maires sont nommés (par le roi pour les communes de plus de 3 000 habitants, par le préfet pour les plus petites), mais les conseillers municipaux sont élus pour six ans.

Le 8 août 1843, installation et prestation de serment de M. Houdayer, maire et de M. Labbé, adjoint.

Installation et prestation de serment des nouveaux conseillers municipaux : Lefèvre Laurent, Delépine Jacques, Lonchamps Pierre, Guerche Antoine, Bongendre Charles, Fremondeau Gervais, Chevreau Pierre, Soloman André, Lehoux Étienne.

(16 conseillers renouvelables par moitié tous les 3 ans).

Charles Bongendre entre donc au Conseil Municipal en 1843.

Le 16 août 1846, installation et serment des nouveaux maire, adjoint et conseillers.

M. Bruslon Stanislas, Evariste, Gatien est nommé maire par arrêté de M. le Préfet.

M. Bongendre Charles est nommé adjoint par arrêté de M. le Préfet.

Le 30 juillet 1848, à 9 h en la mairie, élection des 16 membres du Conseil Municipal (suite à la proclamation de la 2^e République)

390 électeurs. Au premier appel ont répondu 137 votants. Un deuxième appel ayant été fait, 30 nouveaux votants se sont présentés.

Après dépouillement des 167 bulletins, 14 personnes ont obtenu la majorité absolue et ont été élues au premier tour : Guerche Antoine, Lafargue Flavien, Bruslon Stanislas, Bongendre Charles, Gendron Jules, Fremondeau Gervais, Chevreau Pierre père, Lonchamps Pierre, Fronteau Pierre, Baillardeau Gustave, Lefèvre Laurent, Rouillier Thomas fils, Desarcé Louis, Trotin André.

Le 31 juillet 1848, deuxième tour de scrutin qui permet à MM Pineau Mangeant et Fronteau Charles d'obtenir la majorité relative et d'être élus.

Le 22 août 1848, installation des nouveaux conseillers municipaux et élection du maire et de l'adjoint.

Élection du maire : au premier tour de scrutin M. Bruslon Stanislas obtient la majorité absolue et est élu maire.

Élection de l'adjoint : au premier tour de scrutin M. Bongendre Charles obtient la majorité absolue et est élu adjoint.

Le 10 juillet 1849, suite à la démission de M Bongendre de ses fonctions d'adjoint, le Conseil procède à une nouvelle élection du maire et de son adjoint.

Élection du maire : au premier tour de scrutin M. Bruslon Stanislas obtient la majorité absolue et est élu maire.

Élection de l'adjoint : au premier tour de scrutin M. Guerche Antoine obtient la majorité absolue et est élu adjoint.

Le 26 juillet 1850, élection d'un nouveau maire pour remplacer M. Bruslon, démissionnaire.

1^{er} tour : Gendron 5 voix, Lafargue 4 voix, Guerche 3 voix, Bongendre 1 voix.

2^e tour : Gendron 11 voix, Lafargue 1 voix, Bongendre 1 voix.

M. Gendron Jules est élu.

Pierre Bongendre avait démissionné de sa fonction d'adjoint, mais pas de conseiller municipal.

Le 2 avril 1851, élection d'un adjoint en remplacement de M. Guerche, démissionnaire.

M. Bongendre Charles ayant obtenu 12 voix (1 bulletin blanc) est élu adjoint.

Le voilà redevenu adjoint, difficile de comprendre son attitude sans plus de précisions.

Le 23 avril 1851, installation de M. Bongendre Charles aux fonctions d'adjoint.

Du 3 juillet 1848 à 1851, sous la Seconde République, les maires sont élus par le conseil municipal pour les communes de moins de 6 000 habitants. Les maires des chefs-lieux d'arrondissement, de département et les villes de 10 000 habitants et plus, continuent d'être nommés par le préfet. De 1851 à 1870, sous le Second Empire, les maires sont nommés par le préfet, pour les communes de moins de 3 000 habitants et pour 5 ans à partir de 1855.

Charles Bongendre devient maire de Saint Christophe le 20 février 1858, il a été nommé par le Préfet pour remplacer Jules Gendron. Il conservera ce poste jusqu'en juillet 1868. Pendant ces 10 ans de mandat, il devra gérer l'arrivée du Chemin de fer qui a eu lieu le 10 juillet 1858.

Voici des scans de quelques délibérations prises sous la présidence de Charles Bongendre :

Demande
d'une station à
St. Christophe

Aujourd'hui deux Août mil huit cent cinquante huit à une heure du soir.

Le conseil municipal de la commune de St. Christophe réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Charles Bongendre maire. Etaient présents M^{rs} Lefrançois, Gallet Genty, Cheveau, Baillardeau, Lonchamps, Fremonteau et Fronteau.

M^r le Maire a ouvert la séance par l'invitation qu'il a faite à M^{rs} les conseillers réunis sous sa présidence de procéder conformément à la loi, à la nomination d'un secrétaire pour toutes les opérations de la présente session.

En vertu de cette invitation M^{rs} les Conseillers ont choisi pour secrétaire M^r Cheveau, nommé à la majorité pour la présente session.

1858, demande d'une station ou gare sur la commune de Saint Christophe.

Demande
d'une passerelle
pour aller à la
Gare

Séance du mois d' Août 1860.

Aujourd'hui sept Août, mil huit cent soixante, à une heure.

Le conseil municipal de la commune de St. Christophe réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M^r Charles Bongendre. Etaient présents M^{rs} De Farcy, Cheveau, Fremonteau, Lonchamps, Baillardeau, et Gallet Genty.

M^r le Maire a ouvert la séance par l'invitation qu'il a faite à M^{rs} les conseillers réunis sous sa présidence de procéder conformément à la loi, à la nomination d'un secrétaire pour toutes les opérations de la présente session.

En vertu de cette invitation le conseil a choisi pour secrétaire M^r Louis de Tarse, nommé à l'unanimité.

Cette opération terminée, M^r le Maire a invité le Conseil de s'occuper de la réclamation qui est faite par les habitants, afin d'obtenir une passerelle en ligne droite pour aller à la gare.

1860, demande de l'installation d'une passerelle aller à la gare de Saint Paterne.

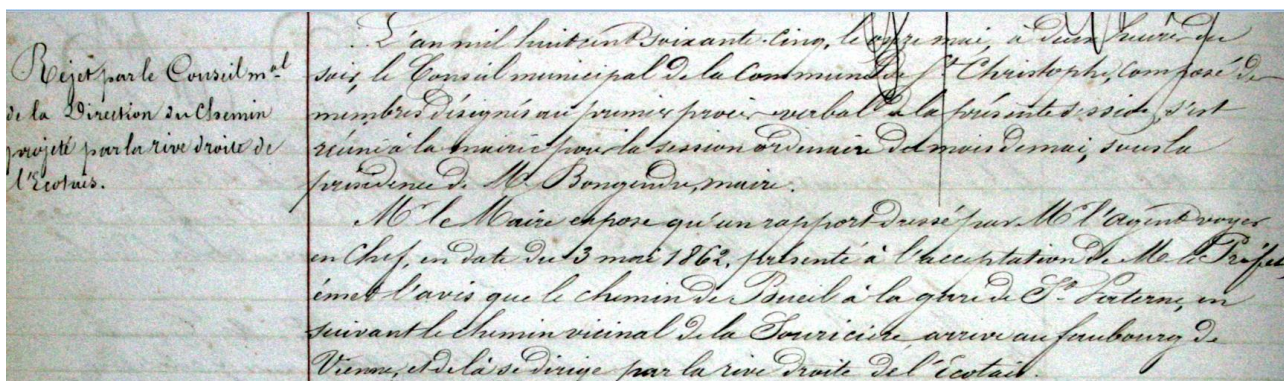
Le 8 novembre 1864, le Conseil Municipal commande une cloche aux établissements Bollée, au Mans, pour la somme de 2357 francs (au nom de Gilles, Clotilde, Eugène).

Poids 575 kg au prix de 4,10 francs le kilo.

Installé dans le clocher le 18 décembre, parrain Monsieur Eugène Soloman, marraine Madame Clotilde Bodin.

Avantage. D'abord la valeur intrinsèque de la cloche, la satisfaction qu'éprouvent, en général, les habitants d'avoir une seconde cloche qui a réellement son utilité dans toutes les solennités et qui serait d'un incontestable avantage en cas d'accident à l'une ou l'autre cloche.

Madame Clotilde Bongendre-Bodin est donc marraine de la deuxième cloche.



1865, futur chemin allant de Bueil à la gare de Saint Paterne en passant par le faubourg de Vienne.

Son mandat de maire s'est entièrement déroulé pendant le Second Empire et, à cette époque, le maire était désigné par le préfet, ce qui laisse à penser que Charles Bongendre devait être légitimiste, plutôt conservateur et bien pensant pour plaire au pouvoir.



La gare construite sur la commune de Saint Paterne, mais pour les deux communes, ce qui ne fut pas accepté par les élus christophoriens qui réclamèrent un arrêt sur la commune, pendant 60 ans.

SAINT-CRISTOPHE (l.-et-L.) — Villa Saint-Gille



E. Vignault, photo-édit., Château-du-Loir

Le Clos Saint Gilles où habitait Charles Bongendre.